

# CONVENTION DE PARTENARIAT

Journées des Mobilités  
du Quotidien

# 2026



Entre

**Objectif RER métropolitains**, association immatriculée à la Sous-Préfecture d'Antony, sous le numéro W921010518, domiciliée 57 avenue Galois 92340- Bourg-la-Reine

Représentée par **Jean-Marc Zulesi**, Président,

**La Région Centre-Val de Loire**

**Le Syndicat des Mobilités de Touraine**

**La Ville de Tours**

**L'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours**

Les parties ci-dessus sont convenues des dispositions suivantes :

## ARTICLE 1 : OBJET

---

Les Journées des Mobilités du Quotidien (JMQ) 2026 constitueront la troisième édition d'un événement qui rassemble à l'échelle nationale depuis la première édition de Strasbourg en 2024 et celle d'Annemasse en 2025 les acteurs de différentes natures engagés pour la réussite des RER en régions : autorités publiques, acteurs de la société civile, professionnels et experts...

L'association Objectif RER métropolitains propose d'organiser les JMQ à Tours en 2026.

La présente convention a pour objet de déterminer les dispositions partenariales convenues entre les parties soussignées pour la réalisation des Troisièmes Journées des Mobilités du Quotidien (JMQ) à Tours les 28, 29 et 30 janvier 2026.

## ARTICLE 2 : RESPONSABILITES

---

Les Journées des Mobilités du Quotidien sont organisées par Objectif RER métropolitains qui en assume la responsabilité opérationnelle et financière.

La Région Centre-Val de Loire, le Syndicat Mixte des Mobilités de Touraine et la Ville de Tours sont les partenaires institutionnels de l'événement. Ils apportent leur concours à la réalisation de l'événement selon les dispositions de la présente convention.

## ARTICLE 3 : COMITE DE PILOTAGE

---

Un comité de pilotage des dispositions de la présente convention est mis en place entre les parties ci-dessus. Celui-ci rassemblera les représentants de chaque structure, qui pourront être accompagnés selon l'ordre du jour des personnes impliquées dans le projet.

## ARTICLE 4 : DEROULEMENT DE L'EVENEMENT

---

L'événement est organisé au Vinci, Palais des Congrès de Tours. La manifestation comporte notamment des séances plénières, des ateliers, des visites techniques et des temps d'échanges et de convivialité. Un déroulé indicatif est proposé en annexe 1.

## ARTICLE 5 : CONTENU PREVISIONNEL DE L'EVENEMENT

---

**Séances plénières** : deux grands débats en séances plénières sont prévus sur les thèmes suivants :

- Les SERM, 3 ans après la loi ?
- Projets SERM : quels déploiements ?

**Ateliers** : 5 séries de 5 ateliers sont prévues autour des thèmes suivants, qui pourront constituer un parcours pour les visiteurs :

- Intermodalité et multimodalité,
- Mobilités du Quotidien en Centre-Val de Loire
- Le transport ferroviaire et les SERM
- Expertise, gouvernance et financement des SERM
- Les SERM et la recomposition écologique des territoires

## **Exposition culturelle :**

Une exposition pourrait être organisée en lien avec Rails & Histoire ou une autre association.

Des tables seront mises à disposition des associations adhérentes d'Objectif RER métropolitains, l'objectif étant de rassembler des associations d'usagers des transports, de promotion du vélo ou de soutien à des projets ferroviaires. Les structures légères correspondantes seront fournies par le Palais des Congrès de Tours.

## **Visites techniques**

Des visites techniques seront organisées sur le bassin tourangeau en introduction le 28 janvier et en conclusion le 29 janvier. Des visites de découverte de la Touraine en train et/ou à vélo seront organisées le 30 janvier.

## **ARTICLE 6 : PROMOTION DE L'EVENEMENT**

---

Objectif RER métropolitains assure la promotion de l'événement au niveau national via un site Internet et sur les réseaux sociaux. Dans le respect des règles relatives à la période de réserve, les partenaires signataires informeront sur leurs supports de communication de la tenue de l'évènement.

Un espace presse sera aménagé. Une charte de communication unique couvrira l'ensemble de l'événement. Elle fera apparaître l'identité graphique de chaque partenaire à la présente convention. Un temps d'inauguration et une conférence de presse pourront être organisés le premier jour de la manifestation.

## **ARTICLE 7 : PRISES EN CHARGE DES PARTIES SIGNATAIRES**

---

Objectif RER métropolitains est l'organisateur de l'événement et prend toutes dispositions pour en assurer le succès dans le respect de la présente convention. L'accès à l'événement se fait sur inscription préalable.

- Dans le cadre de la convention de délégation de service public conclue entre la Ville de Tours et la SPL Tours Evénements pour l'exploitation du Palais des Congrès, la Ville de Tours met à disposition différents espaces de l'équipement pour la tenue de la manifestation à une tarification préférentielle pour une durée 4 jours (incluant les temps de montage/ démontage). L'application de ce tarif s'inscrit dans le cadre de la convention de délégation de service public conclue entre la Ville de Tours et la SPL Tours Evénements. Cette tarification réduite constitue une aide en nature de la Ville de Tours dont le montant s'élève à 36 187€ H.T.

L'association Objectif RER métropolitains assure l'organisation de l'évènement (conception, promotion, communication et mise en œuvre opérationnelle...) pour un montant valorisé à hauteur de 52 600 €, sachant que cette organisation est pilotée par un groupe de membres bénévoles de l'association.

En lien avec les partenaires du SERM de Touraine, l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours participe à la consolidation du partenariat préalable à l'organisation des JMQ 2026 (organisation des réunions et participation à la rédaction de la présente convention) et contribue activement à l'animation de plusieurs ateliers ainsi qu'à la production de supports de présentation en vue de la manifestation.

Les autres prestations associées à l'accueil de la manifestation sont estimées à hauteur de 6 219 €. Les dépenses liées aux frais de bouche (buffet du jeudi 29 janvier et 2 accueils café) sont estimées à 15 629 €. Le montant global restant à financer dans le cadre de la présente convention s'élève ainsi à 21 848 €. Il est proposé que le financement de ce montant soit réparti à parts égales entre la Région Centre-Val de Loire et le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT), soit 10 924 € par contributeur à la manifestation.

La Région et le SMT verseront leurs contributions respectives sous forme de subvention à l'association Objectif RER Métropolitains en un seul versement d'ici le 15 janvier 2026. En contrepartie, l'association s'engage à utiliser les subventions visées à l'article 7 aux seules fins de l'organisation des JMQ 2026 et dans le strict respect de la présente convention.

## ARTICLE 8 : LITIGES

---

Les parties signataires conviennent de rechercher un règlement amiable à tout litige que l'application de la présente convention générerait. En cas d'échec de ce dernier, le litige serait porté devant les tribunaux compétents.

À Tours, le 1<sup>er</sup> octobre 2026,

**Objectif RER métropolitains**, représenté par son Président, **Jean-Marc ZULESI**

**La Région Centre-Val de Loire, représentée par son Président, M. François BONNEAU**

**Le Syndicat des Mobilités de Touraine, représenté par son Président M. Emmanuel DENIS**

**La Ville de Tours, représentée par le maire de Tours M. Emmanuel DENIS**

**L'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours représentée par sa Présidente, Mme Cathy SAVOUREY**

ANNEXE 1 : PRE-PROGRAMME



Un événement organisé par



*en partenariat avec*

*la Région Centre-Val de Loire,*

*le Syndicat des mobilités de Touraine,*

*La Ville de Tours*

**TOURS**

du 28 au 30 janvier 2026

Palais des Congrès

(face à la gare SNCF)

## MERCREDI 28 JANVIER 2026

10h30-12h30 Visite du Technicentre Industriel de Saint-Pierre des Corps (sur inscription)	10h30-12h30 : 4e paysage de Touraine, le tramway : visite partielle de la ligne (sur inscription)
---	---

## 14h30 Mots de bienvenue

**Jean-Marc Zulesi**, Président d'Objectif RER métropolitains, auteur de la loi SERM

**François Bonneau**, Président de la Région Centre-Val de Loire,

**Emmanuel Denis**, Président du Syndicat des Mobilités de Touraine et maire de Tours.

## 14h50 - Plénière : Les SERM, trois ans après le vote de la loi

- **Jean-Marc Zulesi**, Président d'Objectif RER métropolitains, auteur de la loi SERM
- **Radia Ouarti**, Directrice des SERM, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions
- **Jean-François Monteils**, Président du directoire de la Société des grands projets
- **David Valence**, Président de la commission Transports, Mobilités et Infrastructures du conseil régional du Grand Est et Président du Conseil d'orientation des infrastructures (COI)
- **Christine Arrighi**, Députée de Haute-Garonne, rapporteure du rapport spécial Transports de la commission Finances à l'Assemblée Nationale
- **Gérard Leseul\***, Député de Seine-Maritime

## 16h-17h15 Ateliers

Intermodalité Multimodalité	Centre-Val de Loire	Le transport ferroviaire	Expertise, gouvernance Financement	SERM et recomposition écologique des territoires
--------------------------------	------------------------	-----------------------------	--	---

A1 Le prérequis de la tarification et de la distribution intégrée	A2 Le SERM de Touraine	A3 L'exploitation des étoiles ferroviaires dans les projets SERM	A4 Études préalables, évaluation des projets	A5 La gouvernance des SERM et la conduite de projet
---	------------------------------	---	--	---

## 17h30-18h45 Ateliers

A6 Pôles d'échanges multimodaux	A7 Le SERM de l'Orléanais	A8 Orientation des cahiers des charges : matériel	A9 Observatoire des RER : quelles quantifications	A10 Planification urbaine et SERM.
---------------------------------------	---------------------------------	--	---	---

		roulant, maintenance, interface infra	?	
--	--	---	---	--

JEUDI 29 JANVIER 2026

9h30-10h45 Ateliers				
<b>A11</b> L'intermodalité : de l'identification des pôles à la mise en œuvre.	<b>A12</b> Le volet routier dans le SERM de Touraine	<b>A13</b> Petites lignes, grands enjeux	<b>A14</b> Quelles ressources pour financer les SERM ?	<b>A15</b> Les SERM et la décarbonation
11h-12h15 - Plénière : Les SERM, vers quels déploiements ?				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Philippe Fournié*</b>, Vice-Président à la Région Centre-Val de Loire</li> <li>- <b>Jean Pierre Serrus*</b>, Vice-président Transports et mobilités durables de La région Sud</li> <li>- <b>Jean-Charles Kohlhaas</b>, 1er Vice-Président Sytral mobilités</li> <li>- <b>Renaud Lagrave</b>, Vice-Président en charge des Transports et des Mobilités, Région Nouvelle Aquitaine, président de Nouvelle Aquitaine Mobilités</li> <li>- <b>Fabrice Hoarau*</b>, Vice-Président à la Région La Réunion. *participation en cours de validation</li> </ul>				
Buffet				
14h-15h Ateliers				
<b>A 16</b> Les SERM et le vélo au quotidien	<b>A17</b> L'association des territoires et des citoyens	<b>A18</b> Les grands RER européens : report modal et stratégie urbaine	<b>A19</b> Vers une nouvelle relation à l'automobile	<b>A20</b> Quelles dynamiques autour des gares SERM ?
15h-16h Ateliers				
<b>A21</b> Les SERM et la mobilité des loisirs	<b>A22</b> Les mobilités du quotidien en Région Centre-Val de Loire	<b>A23</b> Articulation entre SERM et Lignes nouvelles	<b>A24</b> L'accessibilité des transports : où en sommes-nous ?	<b>A25</b> La desserte des zones commerciales

17h et 18h : visite du Centre Opérationnel de Gestion des Circulations (sur inscription)

16h30 : 4e paysage de Touraine, le tramway : visite partielle de la ligne (sur inscription)

## VENDREDI 30 JANVIER

---

- **Château de Chenonceau** <https://www.chenonceau.com/> Le Château de Chenonceaux se trouve à 400 mètres de la gare de Chenonceaux, accessible en TER depuis Tours en 25 minutes.
- **Château de Langeais** <https://chateau-de-langeais.com> Le Château de Langeais se trouve à 5 minutes à pied de la gare SNCF de Langeais, accessible en TER depuis Tours en une vingtaine de minutes.
- **Château et forteresse de Chinon** La Forteresse est à 20 min à pied de la gare de Chinon. Un bus fait le trajet de la gare au Cimetière qui se trouve à 5 minutes à pied de la forteresse.
- **Balade patrimoniale dans Tours.**

### Visites techniques du mercredi 28 et du jeudi 29 janvier

-La visite du Technicentre Industriel de Saint-Pierre des Corps du mercredi 28 à 10h30 est limitée à 30 personnes (2 groupes de 15)

-Les visites du Centre Opérationnel Production et du Centre Opérationnel de Gestion des Circulations jeudi 29 à 17h et 18h sont limitées à 10 personnes chacune.

*L'ensemble de ces visites est encore "sous réserve" en raison de derniers ajustements à opérer et elles seront maintenues en fonction du nombre d'inscrits*